

Echos de la Représentation de la FAO au Tchad



N°16 Mars-Avril 2013

Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture

Edito

En finir avec la faim !

Une récente enquête nationale de sécurité alimentaire a montré qu'en mars 2013, plus de 2 millions de Tchadiens étaient en situation d'insécurité alimentaire. Cette situation mérite d'être sérieusement prise en compte et d'y apporter des réponses adéquates rapidement. Néanmoins, une amélioration est notée depuis l'année dernière : 3,6 millions de personnes étaient en insécurité alimentaire dès le mois de décembre 2011. Cette amélioration a été possible grâce aux efforts consentis par tous les acteurs de la sécurité alimentaire et à des conditions climatiques plus favorables que l'année précédente. Ces facteurs combinés ont permis une meilleure production agropastorale.

Si la sécurité alimentaire ne dépend pas exclusivement de la production, une bonne année de production comme celle connue en 2012-2013, contribue à améliorer la disponibilité et l'accès des ménages à l'alimentation, et la succession de plusieurs « bonnes années » contribuerait à aider les ménages à sortir du cycle de la faim. Comme l'affirme le Directeur Général de la FAO, « il n'est possible de supprimer la faim que si nous travaillons ensemble, en partenariat ». La nouvelle campagne 2013-2014 va débuter, c'est donc l'occasion de poursuivre et de renforcer les efforts entrepris pour sortir durablement les populations vulnérables de la faim. C'est la combinaison de plusieurs types de réponses coordonnées et complémentaires qui permettra d'en finir avec la faim.

Celles-ci comprennent tout d'abord une assistance d'urgence ciblée aux plus démunis qui peinent à se relever des



©Kambou Sia/FAO/Tchad

crises précédentes telle que l'assistance alimentaire apportée par le PAM, le Gouvernement et de nombreuses ONG déployées sur le terrain. Il s'agit également de l'appui d'urgence aux moyens d'existence pour sortir les populations de la spirale de l'endettement et de la paupérisation. Enfin, les réponses comprennent des actions à plus long terme pour un renforcement durable des moyens d'existence amenant progressivement les ménages les plus vulnérables à construire leur résilience face aux crises.

La FAO au Tchad déploie sur le terrain aux côtés de ses partenaires de nombreuses initiatives qui visent le renforcement des moyens d'existence des populations et des actions à plus long terme visant la construction de la résilience comme la réduction de la

pauvreté (introduction de matériel végétal amélioré, appui à la production du manioc, coopération sud-sud sur des filières porteuses, renforcement des capacités des services techniques étatiques, appui à la mise en place d'un système national d'information sur la sécurité alimentaire et d'alerte précoce...). Ces actions ont déjà prouvé leur efficacité et leur impact en terme de sécurité alimentaire, et de prévention de la malnutrition.

Atteindre la sécurité alimentaire nationale est un long périple, mais ces expériences conduites sur le terrain montrent qu'il est possible d'améliorer ensemble la situation. Cette problématique est d'ailleurs au cœur des préoccupations internationales et fera l'objet d'une rencontre de haut niveau en juin 2013 à Addis Abeba.

Visites de terrain

Dans le cadre du suivi des actions de terrain, le Représentant de la FAO a effectué des visites de terrain dans le Barh-El -Ghazal, le Moyen Chari et le Mandoul.



Le représentant de la FAO, M. Germain DASYLVA au Tchad s'est rendu à Moussoro, chef lieu de la région du Bahr El Gazal du 26 au 28 Mars 2013. Mrs les représentant adjoint, M. Marc ABDALA, assistant du Représentant Chargé de programme, M. Batédjim NOUDJALBAYE, et assistant technique aux projets d' urgence de la FAO, Molengar NGOUNDO étaient également de la mission. Cette visite est la première étape d'une série de missions programmées pour le suivi de la mise en œuvre des projets de la FAO au Tchad.



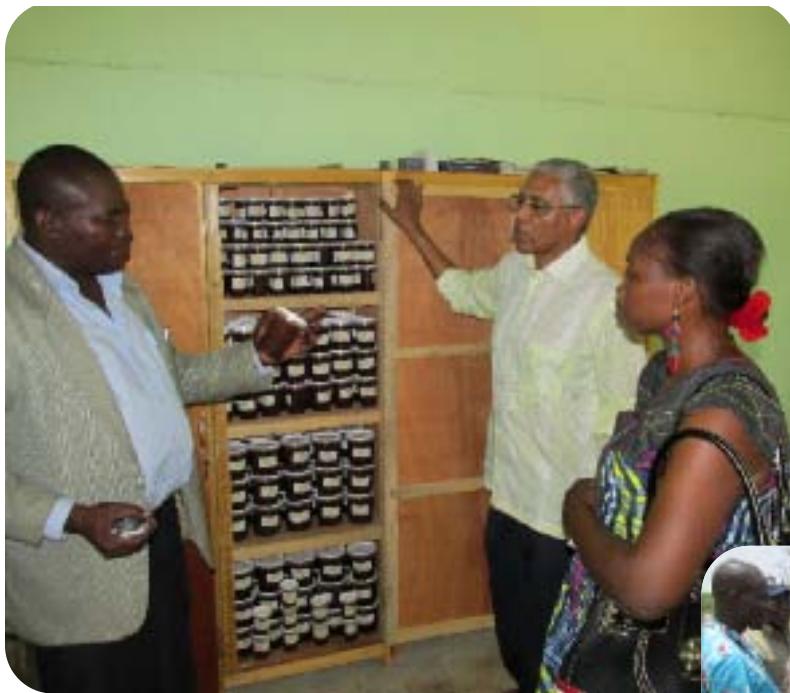
Les bénéficiaires des interventions de la FAO dans la région sont des éleveurs dont le bétail a été décimé par la sécheresse de 2011/2012 et qui se sont reconvertis dans l'agriculture. En plus du matériel d'exhaure de l'eau, ces bénéficiaires ont reçu des semences maraîchères améliorées, dont des semences d'ail et surtout de pomme de terre nouvellement introduites dans la région. D'après les témoignages des producteurs et des autorités, c'est la première fois que la région produit des pommes de terre "made in" Bahr El Gazal, à la satisfaction de toute la population.

En plus de cet appui, tous les 145 groupements constitués autour des ouadis, reçoivent un fonds de roulement d'un montant de 275 400 Fcfa.



En plus de cet appui, tous les 145 groupements constitués autour des ouadis, reçoivent un fonds de roulement d'un montant de 275 400 Fcfa. Dans le Moyen Chari et le Mandoul, le Représentant était accompagné de Mmes Marianne Tinlot, chargée de sécurité alimentaire au bureau de la FAO/Tchad et Mounira Mitchala, artiste/chanteuse (prix découvertes RFI 2007, Kora 2012), ambassadrice locale de bonne volonté de la FAO et M. Toyoum Nguenaye, consultant national à la FAO/Tchad. A Maro, la délégation a visité avec le PAM et le HCR le site des nouveaux réfugiés arrivés suite à la dégradation de la situation sécuritaire en Centrafrique. La nécessité d'un appui de la FAO dans l'accompagnement de ces réfugiés dans les activités agricoles a été soulevée. La mission a visité un projet d'appui aux populations victimes des inondations à Danamadji. Ce projet qui couvre les départements de la Grande Sido et le Barh Koh a permis de former et appuyer en semences 2500 ménages affectés par les inondations.





A Maro, la délégation a visité une parcelle de champ-école du projet d'appui à la gestion intégrée du manioc (PAGIM).

A Koumra, la délégation a visité deux sites de production de miel après une visite de courtoisie à Mme le Gouverneur de la région.

Le premier site d'apiculteur visité est celui du groupement Gari. Bénéficiaire d'un appui de la FAO et du PNSA dans le cadre de la coopération sud-sud, le groupement a été encadré par un expert vietnamien et a bénéficié de ruches qui lui ont permis d'augmenter substantiellement sa production.

Le deuxième groupement G.A.E.L, bénéficiaire d'un projet Telefood (fabrication de ruches kényanes et construction d'une mielerie) a substantiellement augmenté sa collecte de miel brut dans les villages environnants. Ce qui participe à l'augmentation de revenus des ruraux. Le groupement s'est lancé dans la transformation en divers produits dérivés (miel traité naturel, alcool de miel, cire) mis sur le marché tchadien dans différents points de vente.



Dans la région du **Kanem**, la mission a été renforcée par une forte délégation du Gouverneur du Kanem et a visité quelques ouadis mis en culture maraîchère dont l'exploitation par des ménages vulnérables a fait l'objet de négociation avec les autorités locales, administratives et traditionnelles. La délégation a discuté avec différents responsables locaux sur les voies et moyens pour améliorer l'appui de la FAO.

Le système d'information durable sur la sécurité alimentaire et d'alerte précoce lancé !

L'Union européenne, la FAO et le Gouvernement ont procédé le 8 avril 2013 au lancement officiel du projet « d'appui à la mise en place d'un système d'information sur la sécurité alimentaire et d'alerte précoce (SISAAP) ».

Les Ministres de l'Agriculture et de l'Irrigation, de l'Economie, du plan et de la Coopération Internationale et du Commerce et de l'industrie, ont honoré de leur présence cette cérémonie de lancement.

Pour le ministre de l'Agriculture et de l'Irrigation, M. Dangde Laobele Damaye. Cette cérémonie «marque un moment important pour les acteurs qui interviennent quotidiennement dans la prévention et la gestion des crises alimentaires que connaît de manière le Tchad. » Ce projet, financé par l' Union européenne à hauteur de 4,5 millions d'euros, sera exécuté par la FAO et le Ministère de l'Agriculture et de l'Irrigation (maître d'œuvre) en collaboration avec le Ministère du Plan, de l' Economie et de la Coopération Internationale (maître d' ouvrage), pour une durée de 48 mois.

Pour un système d'information durable et opérationnel

L'une des premières activités sera de travailler avec toutes les parties prenantes sur l' harmonisation des méthodologies à mettre en œuvre et des indicateurs à retenir.

Le nouveau système devra centraliser toutes les données relatives à la sécurité alimentaire et nutritionnelle afin de pouvoir les utiliser dans les processus de prise de décision. Il jouera un rôle de coordination des différents systèmes pourvoyeurs d'information au Tchad et proposera au Comité d' Action sur la Sécurité Alimentaire et la Gestion des Crises (CASAGC) des actions issues du traitement des informations collectées.

Son mode de fonctionnement « devra permettre à la fois d'orienter les actions de développement et de disposer d'une alerte précoce indispensable pour anticiper et atténuer les effets négatifs des chocs sur les populations les plus vulnérables à l' insécurité alimentaire et



©Abdoulaye Barry/FAO/Tchad

Les officiels lors du lancement du projet

nutritionnelle», a déclaré le Représentant de la FAO au Tchad.

Outre ses rôles au niveau national, le système d' information durable sur la sécurité alimentaire et d'alerte précoce (SISAAP) sera l'outil qui permettra au Tchad de pouvoir échanger avec les pays du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest tant en terme de méthodologies, que d'informations sur la sécurité alimentaire.

« Rappelons que tout système, pour être efficace, doit être pérenne. Le Gouvernement a assuré son engagement continu pour que les conditions institutionnelles, matérielles, financières et humaines subsistent et permettent au SISAAP de remplir sa mission. L'engagement du Gouvernement à pérenniser les acquis du SISAAP sera donc une des clefs essentielles de la réussite de ce Projet », a rappelé l' Ambassadeur de l'Union Européenne, Mme Hélène Cavé.

Pour un renforcement des capacités des pourvoyeurs d'information centralisés et décentralisés

L' appui comprend un renforcement des capacités techniques et matérielles des systèmes pourvoyeurs d' information (SPI) tant au niveau central que décentralisé.

Pour un système collaboratif

Le SISAAP associera étroitement les ONG et organisations internationales impliquées dans la collecte de données en sécurité alimentaire.

Une assistance technique sera mise à disposition pour pouvoir lier les services techniques des ministères avec les actions des ONG sur le terrain, notamment en matière de mise en place de système d' information régionaux et d' alerte précoce locale. L' assistance apportée capitalisera sur les bonnes pratiques et approches de ces actions tout en soulignant les difficultés et contraintes rencontrées.

Perspectives pour la poursuite du projet de la gestion intégrée du manioc

Deux années après la mise en œuvre du projet d'appui à la gestion intégrée du manioc, le bureau sous-régional de la FAO de Libreville mesure les acquis de cette initiative de sécurité alimentaire et d'amélioration de revenu des producteurs agricoles.



Les membres de la mission en discussion avec les producteurs

© FAO/TCHAD

Dans la recherche des solutions au récurrent problème d'insécurité alimentaire et de relèvement du niveau de revenu des producteurs agricoles, le Gouvernement de la république du Tchad a bénéficié du soutien de la FAO pour la mise en œuvre du projet d'appui à la gestion intégrée du manioc qui a démarré en juin 2011 et prendra fin en juin 2014.

Ce projet a contribué à la diffusion des boutures saines améliorées et à l'assainissement des cultivars locaux. Notamment à travers l'installation de parcs à bois et des champs écoles paysans, couplée aux sessions de formations du personnel d'encadrement. Des paysans leaders ont pu développer une dynamique endogène et une appropriation de l'approche par les différents acteurs.

Après 15 mois d'exécution, ce projet a bénéficié en mars 2013 d'une mission d'appui du bureau sous-régional de la FAO de Libreville en la personne de Mr Sankung Sagnia, fonctionnaire chargé de la production et de la protection des plantes. Dans les différents sites visités, plusieurs responsables et membres des groupements ont pris part aux échanges avec la mission. Il se dégage de ces concertations que le manioc joue un

rôle prépondérant dans la stratégie de sécurité alimentaire.

La mission s'est félicitée de l'appui de l'ITRAD (Institut tchadien de recherche pour le développement et l'ONDR sans lesquels la diffusion du matériel amélioré sain de manioc et les cessions de formation ne sauraient être effectives. La rencontre avec le Ministère et la Coordination du PNSA a débouché sur la volonté de ces responsables à examiner une requête de nature à appuyer les actions complémentaires pour lesquelles les moyens font défaut. La mission a également recommandé (i) une collaboration soutenue avec l'ITRAD et le Pôle régional de recherche appliquée au développement des systèmes agricoles d'Afrique centrale, (ii) la compilation de tous les rapports pour constituer la mémoire du projet, (iii) la mise en évidence des avantages comparatifs de la GIPD Gestion intégré de la production et des déprédateurs et la Pratique paysanne à travers une évaluation des rendements, (iv) identifier des champs écoles paysans (CEP) performants comme pôle de production et de distribution des boutures saines de manioc, (v) recenser les superficies emblavées avec les boutures saines améliorées, introduite l'ap-

roche CEP dans la dynamique de développement communautaire.

En dépit du rôle dévolu au manioc dans la stratégie de sécurité alimentaire et d'accroissement de revenus des producteurs, des contraintes demeurent :

Le manque de synergie entre les différents intervenants ; Les destructions des parcelles de manioc par les animaux en divagation ; Le faible niveau de transformation du manioc ;

L'insuffisance des boutures saines par rapport à l'intérêt manifesté par les producteurs. Lever ces contraintes avec la collaboration des différents acteurs est un gage de promotion et de développement du manioc.

Le PAGIM en chiffres :

Parcelle de production : 150 ha

Parc à bois : 645 ha

Sites CEP : 31

Techniciens formées : 151

Paysans leaders formés : 124

Préparation du Cadre National de Gestion du Risque Acridien du Tchad

Une mission d'appui de la FAO/CLCPRO auprès de l'Agence Nationale de Lutte Antiacridienne du Tchad a eu lieu du 18-22 mars 2013. L'objectif est de préparer le cadre national de gestion du risque acridien.



Les pays membres de la Commission FAO de lutte contre le Criquet pèlerin dans la région occidentale (CLCPRO) sont engagés depuis 2008 dans un processus harmonisé d'élaboration de plans nationaux de gestion des risques dus au Criquet pèlerin. Ce processus, réalisé dans le cadre du Programme EM-PRES de la FAO en Région occidentale (Afrique de l'Ouest et du Nord-Ouest), vise à renforcer les capacités organisationnelles des pays pour gérer le fléau du Criquet pèlerin. Le rôle de la CLCPRO est de coordonner la lutte contre ce ravageur transfrontière au niveau régional. L'Agence Nationale de Lutte Antiacridienne (ANLA) et ses principaux partenaires ministériels sont actuellement en phase de finalisation du

Cadre National de Gestion du Risque Acridien (CNGRA) du Tchad. Matérialisé sous forme d'un document, ce CNGRA a pour objet de préciser à l'avance, tant pour la lutte préventive que pour la gestion des situations de crise, les moyens nécessaires et l'organisation de la lutte contre le Criquet pèlerin. Pour ce faire, il sera composé de deux plans : Un Plan de prévention du risque acridien mis en œuvre par l'ANLA durant les périodes acridiennes de rémission et de réurgence et un autre Plan national d'urgence antiacridien consacré à la gestion interministérielle des crises acridiennes sous l'autorité ministérielle en charge de la lutte pour les périodes acridiennes plus graves de recrudescence et d'invasion, avec l'appui des moyens de plusieurs ministères voire

un soutien international.

Le Directeur de l'ANLA a convié la CLCPRO à se joindre, au cours de la semaine du 18 au 22 mars 2013, à un groupe de travail ad hoc chargé de finaliser le CNGRA. Ce groupe de travail, composé de cinq cadres de l'ANLA, d'un cadre de la Direction de la protection des végétaux et du conditionnement, de trois cadres du Ministère de l'Environnement et des ressources halieutiques et du représentant de la CLCPRO, a ainsi passé en revue l'ensemble du document du CNGRA. Les discussions de fond ont permis d'affiner les points essentiels du CNGRA notamment le plan annuel de surveillance « type » pour les périodes acridiennes de rémission (périodes les plus calmes) et les différents scénarii de gestion à envisager.

Ainsi, les différents scénarii envisagés sont : (i) scénario de 30 000 ha infestés à traiter sur une période de deux (2) mois (période acridienne de réurgence) ; (ii) scénario de 80 000 ha infestés à traiter sur une période de trois mois (période acridienne de recrudescence) ; (iii) scénario de 150 000 ha infestés à traiter sur une période de deux mois par des moyens terrestres et aériens (période acridienne d'invasion).

L'ANLA et ses partenaires ministériels vont achever au cours des mois d'avril et mai la rédaction du document du CNGRA dont la validation par les instances gouvernementales est prévue d'ici la fin du mois de juin.

¹ Algérie, Burkina Faso, Libye, Mali, Maroc, Mauritanie, Niger, Sénégal, Tchad et Tunisie.

² Emergency Prevention System for Transboundary Animal and Plant Pests and Diseases / Système de prévention et de réponse rapide contre les ravageurs et les maladies transfrontières des animaux et des plantes.



Pour une réglementation sur la sécurité sanitaire des animaux et des produits d'origine animale en Afrique Centrale

La Communauté Économique et Monétaire des États de l'Afrique Centrale (CEMAC), la Commission Economique du Bétail, de la Viande et des Ressources Halieutiques (CEBEVIRHA) avec l'appui technique et financier de l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO) ont entamé le processus d'élaboration d'une réglementation sanitaire des animaux et des produits d'origine animale pour la Zone CEMAC.

C'est dans ce cadre que le coordonnateur technique sous-régional du projet Dr Zakary RHISSA a entrepris du 25 mars au 16 avril une mission de travail et d'information des principaux acteurs concernés à savoir les professionnels du bétail et de la viande et les services techniques des différents Ministères en charge du contrôle aux différents stades de la production, transformation, conservation, commercialisation.

En engageant ce processus d'élaboration de cette réglementation régionale sur la sécurité sanitaire des animaux et des produits d'origine animale, la vision stratégique de la CEMAC/CEBEVIRHA est de parvenir à l'établissement d'un territoire zoosanitaire unique à travers une réglementation à élaborer de manière concertée. Cette réglementation sera alors capable de faciliter les échanges entre pays membres de la CEMAC sur la base des avantages comparatifs, de protéger la santé des consommateurs et de contribuer à la lutte contre l'insécurité alimentaire, la pauvreté et le chômage, particulièrement des jeunes et des femmes. Cette réglementation va s'appliquer à toutes les étapes de la production, de la transformation et de la distribution, des animaux et des produits d'origine animale commercialisés.

A l'issue des différentes rencontres à N'Djamena avec des groupes de discussion, il a été admis par tous que la création d'un marché commun des produits d'origine animale constituera une source importante de croissance de la zone CEMAC. Ce marché va permettre l'exploitation des avantages comparatifs de la zone, réduire davantage la dépendance de la zone sur le marché extérieur et contribuer significativement à la lutte contre la pauvreté et l'insécurité alimentaire. Le processus de création de ce marché concernera l'élimination des droits de douane intérieurs, des restrictions quantitatives à l'entrée et à la sortie des marchandises, des taxes et toute autre mesure d'effet équivalent susceptible d'affecter les transactions entre les Etats de la



L'objectif du processus est d'arriver à un territoire zoosanitaire unique

Communauté, l'institutionnalisation et l'établissement d'une politique commerciale et des réglementations communes.

Un processus participatif

Le processus d'élaboration de cette réglementation se fera selon la démarche méthodologique suivante : (i) collecte, traitement et analyse de la documentation existante sur la réglementation zoosanitaire dans le pays concernés; (ii) identification des principaux problèmes à résoudre et leur hiérarchisation ; (iii) identification des principales parties prenantes ; (iv) identification des besoins en législation/réglementation et formation à travers des enquêtes, interviews et forum (ateliers) ; (v) analyse de la demande nationale en matière de réglementation ; (vi) synthèse de l'état des lieux et identification des principaux problèmes à résoudre ainsi que de l'attente des parties prenantes en matière de législation ; (vii) analyse dynamique de la situation actuelle et synthèse nationale puis synthèse régionale afin de dégager les points essentiels (sous forme de recommandations) qui vont servir à bâtir la législation zoosanitaire sous régionale ainsi que le plan d'action pour sa mise en œuvre.

Des enquêtes, des entretiens et des rencontres seront réalisés dans chacun des six

pays par trois consultants nationaux (vétérinaire, spécialiste en santé animale, vétérinaire spécialiste en hygiène des denrées d'origine animale et juriste). Des questionnaires destinées aux bons interlocuteurs au niveau de plusieurs groupes d'acteurs seront réalisés et concernent particulièrement les administrations, les ordres vétérinaires, les groupements d'éleveurs, les syndicats, les experts scientifiques, les vétérinaires privés, les industriels, les associations d'opérateurs économiques les associations de consommateurs, les organisations communautaires et autres ONGs travaillant dans les domaines de la sécurité sanitaire des animaux et des produits d'origine animale.

Les consultants nationaux sont appuyés par des consultants internationaux (vétérinaire spécialiste en santé animale, coordonnateur technique du projet, vétérinaire, spécialiste en hygiène des denrées d'origine animale et un juriste). Des appuis techniques et opérationnels ont été apportés par le bureau juridique de la FAO Rome, la FAO/RAF Accra, la FAO/ SFC Libreville et les Représentations de la FAO dans chacun des six pays membres de la CEMAC.

Nos Partenaires



Le PAM estime que plus de 2 millions de Tchadiens sont en insécurité alimentaire

Le PAM a mené avec le Ministère de l'Agriculture et de l'Irrigation une opération de collecte de données sur l'insécurité alimentaire au cours du mois de mars 2013 sur tout le territoire tchadien, hors les régions du Borkou Ennedi Tibesti. Les résultats de cette enquête ont été présentés le 19 avril 2013 au PAM.

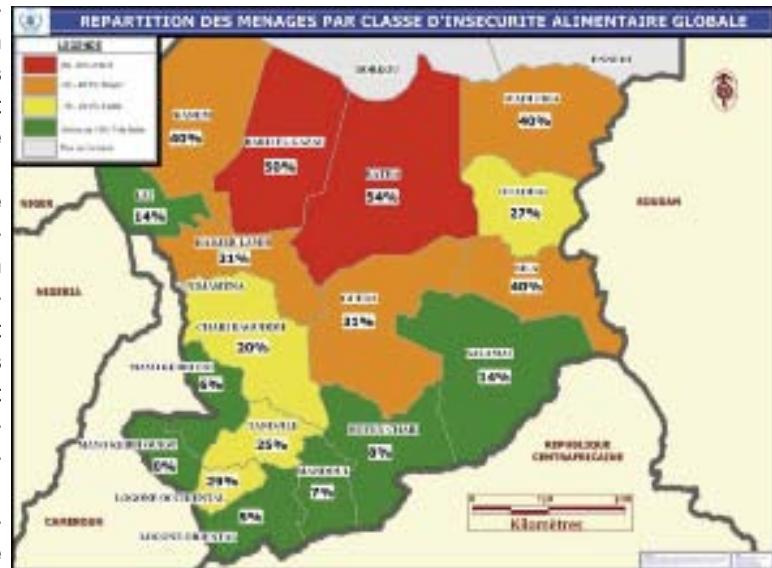
Si la situation s'est améliorée par rapport à la dernière enquête de décembre 2011, il en ressort que 2,1 millions de Tchadiens sont en insécurité alimentaire en mars 2013, dont 1,5 millions dans la bande sahélienne et 600 000 dans la zone soudanienne. Au total, 13% des Tchadiens sont en insécurité alimentaire sévère et 9% en insécurité alimentaire modérée, soit 22% de la population totale du pays en situation d'insécurité alimentaire.

Les régions les plus touchées sont les régions de la bande sahélienne ; dans certaines de ces régions, entre 40 et 53% de la population est en insécurité alimentaire. La proportion d'insécurité alimentaire sévère y est importante. Les causes de l'insécurité alimentaire sont récurrents : pauvreté, consommation alimentaire peu diversifiée, faible production céréalière des ménages, non-pratique de l'élevage et non possession de bétail, non diversification des activités génératrices de revenus,

moyens de subsistance non durables, chocs récurrents et faible capacité de résilience.

Le PAM estime que 855 000 personnes ont un besoin d'assistance. Il s'agit des ménages les plus pauvres, et touchés par l'insécurité alimentaire.

Au vu de l'évolution de la sécurité alimentaire dans ces régions, les résultats de l'enquête et suite à une année plus favorable en terme de récolte de céréales, un constat s'impose : il est nécessaire d'intervenir durablement auprès



des populations de la bande sahélienne. Il faut renforcer leurs moyens d'existence et leur capacité de résilience face aux crises et aux baisses de production.

Le processus REDD+ lancé au Tchad

En abritant l'atelier de lancement du Projet Régional MNV (« Systèmes de Surveillance et de MNV Nationaux avec une approche régionale pour les pays du Bassin du Congo ») du 16 au 17 septembre 2012, le Tchad, membre de la COMIFAC (Commission des Forêts de l'Afrique Centrale), avait affiché sa volonté de s'impliquer dans les initiatives liées à la REDD+ (Réduction des Emissions issues de la Déforestation et de la Dégradation des Forêts) et à la mise en place un système MNV (Mesure, Notification, Vérification). Cet atelier est organisé conjointement par le Ministère de l'environnement et des ressources halieutiques et la FAO à Ndjamena du 24 au 26 Avril 2013 a vu la participation des plusieurs acteurs issus des services techniques centraux et déconcentrés ainsi que des partenaires techniques et financiers du Tchad, de la société civile et des organisations des producteurs. L'objectif de cet atelier était double :

sensibiliser et informer les différentes parties prenantes sur le concept de REDD+ et sur le système national de surveillance des forêts qui est un outils de suivi du processus REDD+, et monter la feuille de route du processus jusqu'au montage du document de préparation à la stratégie REDD+, document appelé communément R-PP (Readiness Preparation Proposal). L'échéance fixée par le Tchad pour aboutir à ce document est Mars 2014.

Au terme de ces trois jours d'échanges, les participants se sont appropriés le concept de REDD+ dans un pays comme le Tchad qui ne possède pas de forêt dense humide. Les participants ont par ailleurs identifié et programmé toutes les activités nécessaires à la production du R-PP.

Un programme de sensibilisation de toutes les parties prenantes à ce processus sera organisé à l'échelle de tout le pays afin d'intégrer les préoccupations de toutes les zones agro-sylvo-pastoraux du Tchad. Une

large participation de l'ensemble des acteurs et leaders d'opinion au niveau régional et local s'avère nécessaire. Un leadership efficace est attendu du Ministère de l'Environnement et des ressources halieutique afin de mobiliser toutes les catégories de population concerné par ce processus.

Le processus REDD+ du Tchad est ainsi bien lancé et permettra de renforcer la place du secteur forestier dans les priorités de la politique du Gouvernement tchadien. Le challenge est de taille car l'engagement du Tchad doit être manifeste afin répondre aux sollicitudes de la communauté internationale. La FAO qui a appuyé le Tchad dans l'élaboration de plusieurs stratégies nationales (Grande Muraille Verte, Lutte contre les feux de brousse, Foresterie Urbaine et Périurbaine) se dit prête à accompagner le Tchad pour faire avancer son processus REDD+ à travers le Projet MRV.

Nos Partenaires



Cluster sécurité Alimentaire : Mise à jour de la carte de l'insécurité alimentaire

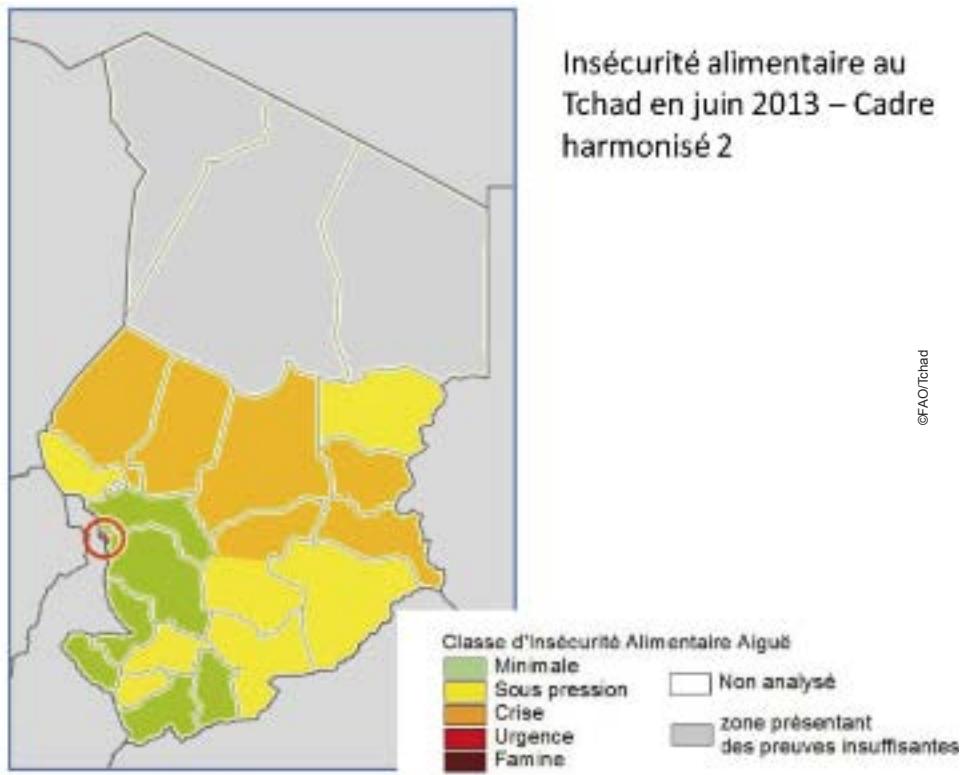
A l'occasion d'une mission d'appui du CILSS fin février 2013, une mise à jour de la carte de l'insécurité alimentaire à mars 2013 avait pu être faite dans le cadre d'un exercice conjoint du Gouvernement, du PAM, de la FAO et des ONG. Une carte consensuelle de la situation à date, sur la base des données existantes, avait été produite et diffusée.

Alors que courant mars-avril 2013, des données supplémentaires sur les taux de malnutrition aigue issues de l'enquête SMART UNICEF/MSP et les données sur la sécurité alimentaire issues de l'enquête PAM/MAI ont permis d'actualiser la carte et de faire une projection à juin 2013. Le cluster sécurité alimentaire et le comité technique du CASAGC ont ainsi pu utiliser les principes du Cadre harmonisé pour analyser ces données supplémentaires et attribuer à chaque région (hors BET) une phase d'insécurité alimentaire selon la classification du CILSS.

D'après cette analyse, 6 régions sont en crise et 7 régions sont sous pression, essentiellement dans la bande sahélienne (zone régulièrement touchée par les crises alimentaires) malgré les bons résultats de la campagne 2012-2013. En effet, ces régions présentent des taux de malnutrition aigue globale important (supérieur au seuil d'urgence) et 40 à 50% de la population sont en insécurité alimentaire.

Face à cette situation grave, les messages-clés du cluster sécurité alimentaire sont :

⇒ Une année de bonne production ne suffit pas à assurer la sécurité alimentaire de tous les ménages, surtout les plus pauvres. Les régions déficitaires de la bande sahélienne et particulièrement les ménages les plus vulnérables de ces zones restent très fragiles et nécessitent suivi et assistance. Cette année cependant, certaines zones des régions du Sud ont également été fragilisées par des



inondations.

⇒ Les ménages les plus pauvres des zones déficitaires, du fait d'une production qui reste insuffisante (couverture des besoins de 3-4 mois) et du remboursement des dettes, vont devoir se tourner très tôt vers le marché pour la couverture de leurs besoins alimentaires. Les prix sur les marchés restent élevés alors que les opportunités d'emploi et les sources de revenus n'ont pas augmenté.

⇒ Dans une année « sans crise aigue » comme cette année, le travail de fond de renforcement des moyens d'existence et de construction de la résilience doit être poursuivi et renforcé.

C'est quoi le Cadre Harmonisé 2 ?

Le Cadre Harmonisé 2 est un outil d'analyse des données de sécurité alimentaire et nutrition qui se base sur les données existantes en sécurité alimentaire pour les intégrer dans une analyse consensuelle.

Le cadre Harmonisé est donc :

*Un ensemble d'outils et de procédures permettant de classifier la sévérité de l'insécurité alimentaire courante et projetée

*Classe l'insécurité alimentaire en cinq phases présentant différentes implications en termes d'objectifs de l'intervention

*Un processus permettant d'obtenir un consensus technique et une comparabilité des résultats à fin d'aider la prise de décisions

« Mobilisation générale, au secours des réfugiés»

De retour d'une mission de terrain à Tissi à l'est du Tchad où près de 50 000 personnes fuyantes des affrontements au Soudan sont arrivés, la Représentante du HCR au Tchad, Mme Aminata Gueye fait le point de la situation et annonce les perspectives.

Mme Aminata Gueye : La ville de Tissi est extrêmement enclavée et les réfugiés arrivés par petits groupes sont sur la frontière sur une distance de 38 Km. Ils vivent dans des conditions très précaires. Certains n'ont pratiquement rien, d'autres ont pu fuir avec leur bétail. La situation est difficile puisqu'il n'est pas possible de leur porter assistance sur la frontière, mais à au moins cinquante kilomètres. Nous avons commencé le transfert de ces réfugiés vers le camp de Goz Amir par petits groupes. Il faut deux jours pour faire un convoi parce que la route est peu praticable. Les convois seront de plus en plus importants dans les jours à venir. A leur arrivée, les réfugiés, essentiellement des femmes et des enfants, et très peu d'hommes, reçoivent un repas chaud, des vivres et des couchages.

Le gouverneur vient d'autoriser la distribution d'une assistance minimale composée de couvertures, de jerricanes, d'eau traitée et de savon pour éviter qu'une épidémie de choléra ne se développe. L'UNICEF envisage de réaliser des forages et l'ONG Médecins Sans Frontières dispense des services de santé et prodigue des soins. Quant à l'ONG ADES, elle assure le relais en terme de soins durant les convois de transfert et une fois les réfugiés arrivés au camp de Goz Amir.

Vous avez commencé le transfert vers les camps. Quelles sont les perspectives?

Il faut noter qu'il y a trois catégories dans la population de réfugiés arrivés à Tissi. Le premier groupe est de la même ethnie que ceux déjà installés dans le camp donc leur installation est relativement aisée. La deuxième catégorie est composée d'éleveurs qui ont besoin de pâturage pour leur bétail. Leur mobilité est notre plus grand défi. Le troisième groupe est composé d'agriculteurs qu'il faut séparer des éleveurs. Cette situation exige que nous trouvions très rapidement des terres pour les installer et leur permettre de cultiver ou faire paître les troupeaux. J'ai bon espoir car les autorités sont dans de bonnes dispositions pour leur permettre d'accéder à la terre.

L'autre proposition que nous avançons au gouvernement est de nous permettre d'installer les réfugiés dans différents villages. Ainsi, les autochtones pourront bénéficier des infrastructures au même titre que les réfugiés.

La question de terre se pose aussi pour les réfugiés centrafricains au sud du Tchad ?

Il y a un différend en matière de communication entre les administrations de province et la capitale. Les textes internationaux stipulent que les Etats donnent les sites d'installation et permettre aux réfugiés d'y vivre. Au niveau

central, les responsables comprennent cela, mais en province c'est plus délicat. En ce qui concerne les réfugiés centrafricains, nous rencontrons quelques difficultés. Nous avons conscience que la question des terres est délicate en Afrique, mais il appartient à l'Etat de communiquer avec les communautés hôtes pour faciliter l'accès à la terre. Si les réfugiés avaient accès à la terre, ils pourraient travailler, se prendre en charge et espérer vivre dignement. Au niveau du Dar Sila avec la saison des pluies qui arrive si nous n'arrivons pas à réunir les bonnes conditions d'installation rapidement, il se peut que les opérations soient compromises. J'espère que nous n'arriverons pas à ce stade.

Vous avez lancé un appel à l'aide de 10 millions de dollars pour faire face aux derniers afflux, avez-vous eu des retours?

Je ne suis pas inquiète, c'est juste une question de temps. La communauté internationale ne restera pas insensible à l'appel de ces réfugiés qui sont dans le besoin. Au niveau du fond commun des Nations Unies pour les réponses rapides aux urgences, nous avons obtenu une partie des fonds nécessaires pour mener les premières interventions. Nous avons également reçu quelques promesses, de la part d'ECHO (Aid and Civil protection department of the European Commission), des Etats-Unis qui sont en contact avec nous. J'ai aussi reçu dernièrement l'ambassadeur de Turquie qui s'apprête à réagir. Il n'y a donc pas lieu de s'inquiéter. La grande question demeure au niveau du calendrier. Si d'ici la mi-mai, début de la saison des pluies, nous n'arrivons pas à positionner les produits essentiels sur les sites et sécuriser un accès aérien, l'opération sera compromise, car nous risquerons de nous retirer.

Quels sont les autres appuis qu'apportent les autres agences du SNU ?

Au niveau de la communauté internationale, il



ya une très bonne collaboration et un échange d'informations ponctuel. Le PAM a déjà pré-positionné des vivres pour les réfugiés qui sont en cours de déplacement sur le site de Goz Amir. Elle attend que les nouveaux sites nous soient attribués pour pouvoir y faire la même chose. En fonction des besoins identifiés et des retours de la mission d'évaluation PAM/FAO, la FAO étudiera les possibilités d'intervenir conformément à son mandat et à ses capacités d'intervention vis-à-vis du calendrier agricole. La FAO pourrait se positionner sur la vaccination du bétail en fonction des besoins identifiés par le vétérinaire détaché spécialement par le gouvernement à cette fin. L'UNICEF s'occupe de l'assainissement et de l'eau. L'UNFPA a mis à disposition des kits pour les accouchements. MSF et ADES sont là pour les questions de santé. La croix rouge Tchadienne assiste pour l'enregistrement, l'organisation des convois et la distribution, HIAS s'occupe des repas chauds, la Commission Nationale d'Accueil et de Reinsertion des réfugiés (CNARR, structure gouvernementale en charge de l'enregistrement et de la gestion des sites est sur place depuis un mois pour le pré-enregistrement. OCHA nous aide dans la collecte des informations. Comme vous le voyez, tous se sont mobilisés. Ceux qui peuvent intervenir dans l'urgence l'ont fait, d'autres attendent de pouvoir le faire. C'est le cas d'Oxfam et IRC qui vont intervenir sur le nouveaux sites.

Renforcement des capacités du personnel

La FAO/TCHAD a participé à un atelier de formation sur les nouvelles procédures d'élaboration et d'administration des Protocoles d'Accord (Section 507 du Manuel Révisé) organisé par le Service des contrats et achats de la FAO (CSAP) organisé du 11 au 12 Avril 2013 au Bureau Régional de la FAO pour l'Afrique basé au Ghana et à une formation dans la gestion opérationnelle des projets du 17 Février au 17 mars 2013 Rome.

L'atelier de formation sur les nouvelles procédures d'élaboration et d'administration des Protocoles d'Accord, organisée à l'intention des membres du personnel de l'Organisation intervenant dans les processus des protocoles d'accord a regroupé 20 personnes provenant de 10 pays d'Afrique. Il a pour objectif de diffuser auprès du personnel des bureaux de la FAO des connaissances sur l'acquisition de services au moyen de protocoles d'accord conformément aux exigences de la Section 507 révisée du Manuel de la FAO. La FAO/TCHAD était représentée par M. Batedjim Noudjalbaye, Mme Martine Domaye et M Georges Ngarassim.

Cette formation a permis aux participants de se familiariser avec les principes et règles qui régissent l'utilisation par la FAO des protocoles d'accord pour passer des contrats de services auprès des entités admissibles de manière transparente et impartiale en tenant compte du meilleur rapport qualité-prix.

Au cours des deux jours d'atelier marqués par des études des cas et de discussions, des thèmes précis et importants ont été abordé notamment en ce qui concerne les champs d'application des protocoles d'accord, les fonctions et responsabilités des membres du personnel participant au traitement des protocoles d'accord, la sélection du prestataire de services, l'élaboration du protocole d'accord et de la note à joindre au dossier, l'assurance

qualité et la gestion et le suivi des protocoles d'accord.

L'assurance qualité est une nouvelle fonction qui vient d'être introduite dans ce processus et a pour but de formuler des recommandations au Fonctionnaire autorisé à partir de l'examen du protocole d'accord et de ses annexes afin de vérifier que celui-ci est complet, cohérent et conforme à la section 507 du Manuel Révisé. L'unité ou le fonctionnaire chargé de l'assurance qualité prendra également en considération la nature des services, les caractéristiques des prestataires de services proposés, la valeur totale estimée, l'adéquation des informations et des justificatifs fournis, le bien fondé du choix de l'instrument contractuel et la transparence et l'impartialité de la procédure de sélection du prestataire.

Pour renforcer les capacités de la FAO Tchad en matière de gestion et de suivi des opérations en matière de sécurité alimentaire, Marianne Tinlot, Volontaire civile internationale depuis un an et demi à la représentation de la FAO au Tchad dans le secteur de la sécurité alimentaire s'est rendu au Siège de la FAO du 17 Février au

17 mars 2013. Avec l'appui de Giovanni Simonelli, chargé des opérations au siège et de l'équipe des unités d'urgence et de réhabilitation, cette mission a permis de renforcer les capacités de la FAO Tchad en matière de gestion et de suivi des opérations de sécurité alimentaire, d'utilisation des nouveaux outils et procédures FAO en matière de cycle des projets, et de réalisation des tâches nécessaires à la nouvelle gestion des projets d'urgence et de réhabilitation. Marianne a également eu l'opportunité de participer à un atelier à Budapest sur la coopération de la FAO avec l'Union Européenne.

Carnet Rose



Djerabé Banga Keideur Junior
est arrivé le 23 mars 2013 chez notre collègue
Constant Keideur et Meelom Dingamnodji.
Félicitations à ses parents!

L'Actualité de la Représentation

Visites de terrain

Du 09 au 19 Mars 2013, M Sagnia Sankung, Fonctionnaire au Bureau Sous Régional de la FAO à Libreville a effectué une mission d'appui technique au Projet d'appui à la gestion intégrée du Manioc (PAGIM) à N'Djaména, Moundou et Sarh.

Du 18 au 22 Mars 2013, M Menon Dominique Gaston, agronome au Siège de la FAO à Rome a effectué une mission pour le compte du Programme EMPRES-RO/Composante Criquet pèlerin dans le cadre de la mise en place du Système de prévention et de réponse rapide contre les ravageurs et les maladies transfrontalières des animaux et des plantes en Région occidentale.

Du 16 Mars au 30 Avril 2013, M Mbaya Mbassa, consultant international informati-

cien a effectué une mission d'appui au Recensement Général de l'Elevage (RGE).

Du 25 Mars au 16 Avril 2013, Dr Zakary Rhissa, Consultant International de la FAO a effectué une mission dans le cadre de la mise en œuvre du projet "Elaboration d'une Législation zoosanitaire pour les pays de l'Afrique Centrale (CEMAC) ».

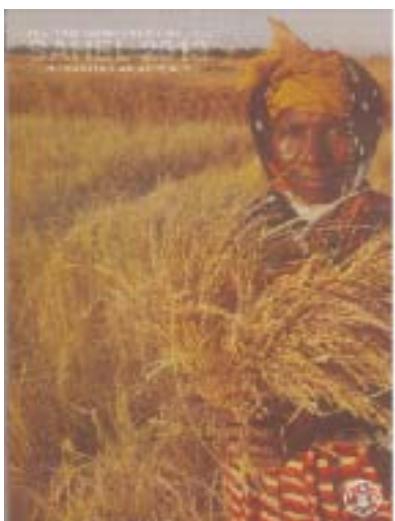
Du 20 au 26 Avril 2013, mission de M Mino Randrianarison, Spécialiste en Politiques liées à la REDD+ / Projet MRV UN-REDD - Food and Agriculture Organization (FAO), **Mme Hoefsloot Henk Maria**, de la Division des Forêts de la FAO ; **M Benga Ngosso**, Administrateur du Projet UTF/CAC/001/CAC pour organiser l'atelier de lancement du Projet UTF/CAC/001/CAC « Système de Surveillance et de Mesure,

Notification et Vérification (MNC) avec une approche Régionale dans les pays du Bassin du Congo ».

Du 28 avril au 19 mai, M Adrien Mankor, consultant international, était en mission à N'Djaména pour une mission dans le cadre d'une étude sur la chaîne de valeurs des viandes rouges et du bétail sur pied au Tchad.

Du 29 avril au 10 mai, M Mamba Mamba Damas, consultant international, a effectué à N'Djaména une mission d'appui au renforcement des capacités phytosanitaires dans les pays membres de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale et de la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale.

Les nouvelles publications de la FAO



Pour plus d'informations, voir: www.fao.org/publications/fr

Responsable de Publication
Germain Dasylva

Rédaction

Marc Abdala
Batédjim Noudjalyaye
Toyoum Nguenaye
Djimramadji Alrari
François Mbaidedji
Florence Le Coz
Marianne Tinlot
Valérie Andriamasinoro
& les coordonnateurs de projets

Contacts

Représentation FAO au Tchad
Rue 2058, Avenue Félix Eboué
BP : 101 - N'Djaména Tchad
Tél. : 00235/ 22 52 36 17
Fax : 00235/ 22 51 88 50
Courriel: FAO-TD@fao.org